



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lyon, le 22 septembre 2023

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ ENTRE SAINT-ÉTIENNE ET LYON**

**A47: réaffectation des voies et restructuration de la bande d'arrêt d'urgence à partir du 2 octobre**

À partir du 2 octobre 2023 et pour une durée de 4 semaines, la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est procédera, dans le cadre de l'amélioration des mobilités entre Saint-Étienne et Lyon, au renforcement du bord gauche de la chaussée de l'A47 dans le sens Lyon > Saint-Étienne entre les échangeurs n°12 (Sardon) et n°13 (La Grand-Croix).

**La largeur de la chaussée va être réaffectée pour élargir la bande d'arrêt d'urgence. L'objectif de cette opération est de renforcer la sécurité des usagers en panne et celle du personnel d'exploitation lors de ses interventions et déplacements.**

**La loi d'orientation des mobilités, promulguée le 24 décembre 2019, fait de l'amélioration de la liaison entre les deux métropoles une priorité de l'État avec une enveloppe de 400 M€ à investir d'ici 2027.** Avec la démarche d'amélioration des mobilités entre Lyon et Saint-Étienne, l'État œuvre avec les acteurs des territoires au développement de tous les modes de déplacement adaptés aux besoins des usagers. Il vise plus particulièrement à renforcer l'utilisation du mode ferroviaire et des autres transports collectifs, à promouvoir l'intermodalité, à favoriser le covoiturage et à améliorer les conditions de circulation routières notamment en matière de fluidité et de sécurité.

**Les projets envisagés pour améliorer la mobilité  
entre les métropoles de Saint-Étienne et de Lyon**

À court et moyen termes, les actions entreprises par l'Etat et les partenaires de la démarche visent à répondre aux enjeux et objectifs suivants :

- l'amélioration du trafic et de l'offre ferroviaire entre Lyon et Saint-Étienne par l'amélioration de la régularité et par l'augmentation de la capacité et de la fréquence des trains ;
- l'amélioration du rabattement et de l'intermodalité des gares du corridor ;
- l'amélioration des infrastructures routières des autoroutes A47, A72 et A7 ainsi que de la route nationale RN88 (échangeurs, bandes d'arrêt d'urgence, régulation dynamique des vitesses, terre plein central... ) pour fluidifier le trafic et accroître la sécurité des usagers ;
- le développement du covoiturage sur le corridor (mise en place de lignes fortes de covoiturage, de voie réservée sur A7 sud, réalisation d'aires de covoiturage dans le corridor) ;
- le développement des modes actifs et en particulier du vélo ;
- l'amélioration durable des déplacements dans le secteur de Givors - Ternay - Chasse-sur-Rhône

## De jour : circulation sur 2 voies réduites dans le sens Lyon => Saint-Étienne

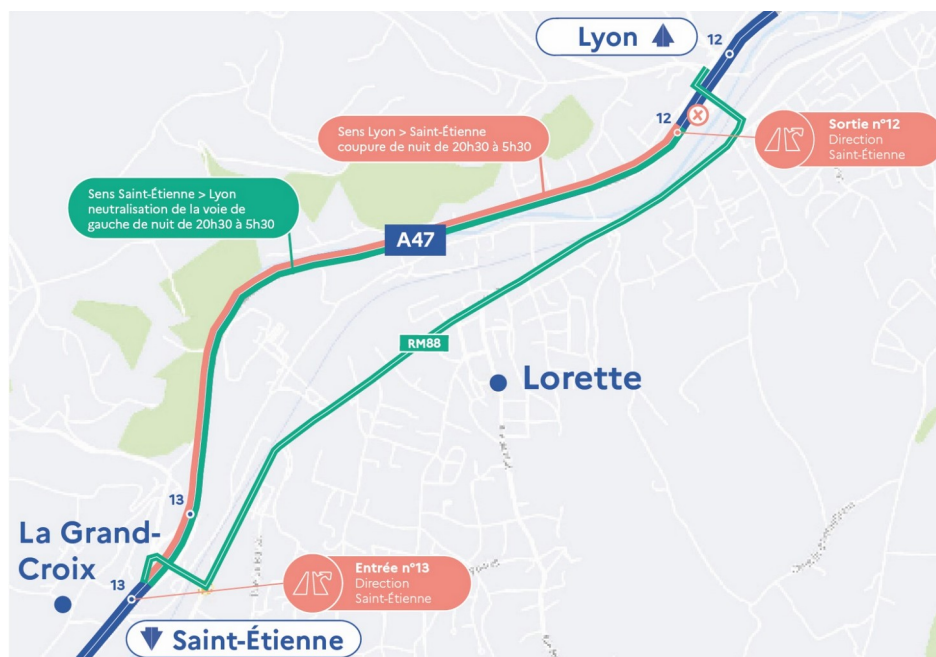
Les travaux réalisés nécessiteront un aménagement de la circulation. La largeur des deux voies de circulation dans le sens Lyon > Saint Etienne seront réduites et les vitesses adaptées à l'approche et au droit de la zone de travaux située entre les échangeurs n°12 (Sardon) et n°13 (La Grand-Croix).

## De nuit : fermeture à la circulation dans le sens Lyon > Saint-Étienne et neutralisation de la voie rapide dans le sens Saint-Étienne > Lyon

Durant toute la durée du chantier, chaque jour de 20h30 à 5h30, la circulation sera interrompue entre les échangeurs n°12 (Sardon) et n°13 (La Grand-Croix) dans le sens Lyon > Saint-Étienne. Un itinéraire de déviation sera mis en place. Les usagers seront invités à sortir à l'échangeur n°12 (Sardon) pour emprunter le réseau routier métropolitain et reprendre l'autoroute à l'échangeur n°13 (La Grand-Croix).

Aucune fermeture n'est programmée dans le sens Saint-Étienne > Lyon, mais chaque nuit, la voie rapide (voie de gauche) sera neutralisée en approche et au droit de la zone de chantier pour assurer la sécurité des usagers et du chantier. La circulation sera maintenue sur une seule voie avec une adaptation des limitations de vitesse.

## Carte de déviation par la sortie n°12 et la RM88 (rue Jean Jaurès)



**Direction Interdépartementale  
des Routes Centre-Est  
Service Ingénierie de Lyon**

Mél. : [sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr)  
Mél : [com.dirce@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirce@developpement-durable.gouv.fr)

## Intervenants

Le maître d'ouvrage est l'État, Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires, représenté par la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR Centre-Est). Le maître d'œuvre est Ingérop Conseil et Ingénierie (agence de Vienne). Les entreprises réalisant les travaux sont COLAS Établissement de Saint-Etienne et AXIMUM Établissement de Lyon.

Toutes les informations disponibles sur les travaux de la DIR Centre-Est réalisés dans le cadre de l'amélioration entre les métropoles de Saint-Étienne et de Lyon :

<https://www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr/rhone-loire-amelioration-de-la-mobilite-entre-r286.html>

**La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est invite les usagers à la plus grande prudence sur les zones de chantier et les remercie pour leur compréhension.**

**Direction Interdépartementale  
des Routes Centre-Est  
Service Ingénierie de Lyon**

Mél. : sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr  
Mél : com.dirce@developpement-durable.gouv.fr